

Présentation du
**Programme
d'aide aux membres
du 429**





PROGRAMME D'AIDE AUX MEMBRES (PAM) DU 429

Nous avons toutes et tous, à un moment ou à un autre de notre vie, à faire face à certains problèmes reliés au travail, à la famille ou à d'autres domaines. Dans certains cas, une aide extérieure peut parfois être nécessaire.

Qu'est-ce que le PAM?

Peu importe votre statut ou votre employeur, le Programme d'aide aux membres (PAM) s'adresse à vous, à la condition d'être membre du 429. Que vous soyez à la recherche d'un organisme, d'un groupe de soutien, d'une ressource professionnelle ou que vous ayez besoin d'être écouté, peu importe l'ampleur de vos difficultés, à partir du moment où cela vous affecte, vous pouvez demander de l'aide. Soyez assurés que tout entretien sera traité de façon strictement confidentielle.

Les responsables du PAM

Vous pouvez compter sur la présence et la disponibilité de deux responsables du PAM en les personnes de :

- **Sébastien Bluteau** : 514 842-9463, poste 225
Courriel : sbluteau@sfmm429.qc.ca
- **Brigitte Thiboutot** : 514 842-9463, poste 243
Courriel : bthiboutot@sfmm429.qc.ca

Le réseau d'entraide du 429

Le PAM provient de travailleuses et de travailleurs sensibilisés aux difficultés que vivaient certains de leurs confrères et consœurs de travail. Ces personnes ont décidé de former des groupes de soutien afin de leur venir en aide. Comme ils avaient besoin d'une structure, ils se sont adressés au Syndicat. À l'écoute de ses membres, le Syndicat a reconnu le réel besoin et a décidé de les soutenir. Depuis 1985, le PAM et le réseau des déléguées et délégués sociaux n'ont cessé de se développer et se sont fait connaître dans nos différents milieux de travail.

Qui sont les déléguées et délégués sociaux du 429?

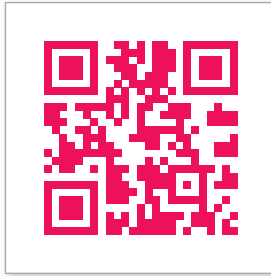
Ce sont des gens qui ont à cœur le bien-être de leurs consœurs et confrères de travail. Tous les déléguées et délégués sociaux ont reçu une formation, offerte par le Conseil régional FTQ Montréal métropolitain (CRFTQMM), qui les prépare à intervenir avec discrétion dans des situations délicates. L'important pour eux consiste à être à l'écoute des membres en difficulté et à assurer l'accompagnement en offrant compréhension, support et informations relatives aux ressources disponibles. **Les déléguées et délégués sociaux constituent un réseau d'entraide sur lequel on peut compter dans nos milieux de travail.** Si vous en sentez le besoin, n'hésitez pas à les contacter. Pour ce faire, veuillez communiquer avec votre Syndicat, au 514 842-9463, qui se fera un plaisir de vous transmettre une liste à jour des déléguées et délégués sociaux disponibles pour vous répondre.





Coresponsables

Sébastien Bluteau



Brigitte Thiboutot

